

## **DEFINITION DE FONCTION**

### VENDEUR ANIMATEUR

Rattachement hiérarchique : Directeur de magasin

Statut employé

## Finalité du poste :

L'animateur est responsable de l'atelier d'animations du magasin. Il construit, planifie, promeut et anime les ateliers d'animation pour les clients.

# MISSIONS PRINCIPALES

## **Animations**

- Crée en collaboration avec les vendeurs du magasin un catalogue d'animation en lien avec la saisonnalité et les attentes des clients (écoutes, opportunités, innovations).
- Réalise une partie des ateliers et/ou soutient les experts vendeurs qui animent les ateliers.
- Gère les inscriptions clients.
- Tisse un réseau de partenaires pouvant lui fournir des participants (collectivités, associations, fournisseurs ...)
- Vérifie la qualité des prestations fournies et la satisfaction des participants.
- Crée des opportunités de ventes en lien avec les ateliers d'animation.
- Anime son portefeuille client et propose régulièrement des nouveautés.
- Met en place un plan d'animations avec différents ateliers :
  - Atelier pédagogique : Tailles, rempotage, entretien, décoration centre de table et compositions florales ....
  - Ateliers ludiques : Anniversaire aux jardins, boules de graisse, santons, sculptures sur citrouille ....
  - Ateliers animations commerciales : démonstrations de produits, photos et défilés de chiens,
    « Agility », concours de beauté d'animaux de compagnies, dégustations, SPA, Weber .....
- S'adapte à tous les publics et fait preuve d'une vraie générosité dans le partage de son savoir.
- Peut être amené à théâtraliser avec le vendeur étalagiste ses animations et son atelier.

#### Commerce

Est polyvalent sur l'ensemble du magasin, et à ce titre :

- Assure la meilleure qualité d'accueil et de service aux clients.
- Veille à la prise en charge des clients sur l'ensemble magasin.
- Se rend prioritairement disponible pour les clients.
- Met tout en œuvre pour conclure ses ventes et fidéliser les clients.
- Propose et vend les services Jardiland.

#### Missions transverses

- Effectue ses missions dans le respect des règles de sécurité, des procédures et du règlement intérieur de l'Enseigne. Est garant de la qualité de l'accueil et du service clients Jardiland
- Peut participer à la gestion commerciale de l'activité Paysagisme
- Peut animer le site internet et la page Facebook du magasin
- Participe à la bonne tenue du magasin et de ses abords

# **Jardiland**

Il est précisé que la liste des missions ci-dessus énumérées n'a pas un caractère exhaustif : le collaborateur peut en effet être amené à effectuer des tâches complémentaires sans pour autant que cela constitue un changement de fonction.

# Formation et expérience

- BAC à BAC +2 + BAFA
- Expérience souhaitée en animation

# Indicateurs d'évaluation

- NPS
- Performance commerciale
- Taux de remplissage des ateliers et régularité de la programmation.
- Audit clients
- Qualité de la tenue de l'atelier et des espaces d'animation.

# **Evolutions** possibles

Vendeur, gestionnaire de rayon